

En partenariat avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables et FVI-Revue Fiduciaire

DIPLOME DÉLIVRÉ

Diplôme d'Université

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES**Direction** : Michel Leroy, Maître de Conférences
UT Capitole, Directeur du Master 2 Ingénierie du
Patrimoine UT Capitole**EQUIPE PEDAGOGIQUE****Enseignants-chercheurs (liste indicative) :**Laurent Grosclaude
Michel Leroy
Marc Nicod
Bernard Plagnet (Professeur émérite)**Professionnels (liste indicative) :**Serge Anouchian (Expert-comptable)
Martial Asnar (Directeur du Développement FVI)
Pierre Bermond (Directeur opérationnel EOS
Allocations)
Nicole Calvinhac (Expert-comptable, Présidente de
l'OEC Occitanie)
Raphaël Castaing (Directeur adjoint Pôle
Professionnel Crédit Agricole)
Louis-Joseph de Coincy (Avocat fiscaliste)
Anne-Mélaine Daly-Schweitzer (Avocate fiscaliste)
Amandine Gallard (Avocate d'affaires)
Frédéric Hueso (Responsable Cellule Evaluation de
KPMG)
Marine Julien (Commissaire aux comptes)
Amaud Larralde de Fourcauld (Avocat fiscaliste)
Emeric Le Bel (LLP Conseil)
Yann Rivière (Conseiller expert en protection
sociale, AG2R La Mondiale)**CRITERES D'ADMISSION****Conditions préalables à la candidature**

- Diplôme bac + 4 minimum dans le domaine
Droit-Economie-Gestion
- ou Validation des Acquis Professionnels

Sélection des candidatsL'admission est prononcée suite à l'examen du
dossier de candidature et/ou un entretien avec le
responsable pédagogique de la formation.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 30

**OBJECTIFS**

Pour le cédant comme pour le repreneur, la transmission d'entreprise est un enjeu patrimonial considérable, à la fois financier, civil, fiscal et social. Or, très fréquemment, cette transmission n'est pas correctement optimisée car trop tardive pour des raisons diverses : défaut de maîtrise des conséquences civiles, fiscales, financières et sociales de la cession, désaccord sur le prix, etc.

La transmission est un enjeu patrimonial considérable, à la fois financier, fiscal et social. Ce diplôme universitaire s'efforce de replacer les connaissances fondamentales de la transmission de PME ou TPE dans une dimension pratique et transversale.

Il a pour but d'approcher la question de la transmission de façon stratégique, de permettre aux personnes formées de coordonner en toute cohérence les différents acteurs autour des **objectifs patrimoniaux de leurs clients, d'anticiper les points problématiques et de proposer des solutions pertinentes.**

**PUBLIC VISE**

Conseillers patrimoniaux, gestionnaires en patrimoine, experts-comptables, notaires, avocats, conseillers en cession/acquisition, etc.

**ORGANISATION**

La formation représente un volume horaire de **185 heures** (module de comptabilité optionnel, examens inclus, hors réunion de rentrée). Elle se déroule sur 9 mois, **de septembre N à juin N+1 (les examens ont lieu en octobre et novembre N+1)**. Afin de concilier vie professionnelle et formation, ce parcours s'appuie sur une organisation mixte :

- La formation est **dispensée à distance sur la plate-forme pédagogique en ligne** - 54 heures,
- le reste de la formation est **dispensé lors de regroupements présentiels** (cours, évaluations...) de 2 à 3 jours par mois, hors période fiscale et congés universitaires (juillet-aout) - 131 heures.

Les regroupements présentiels sont organisés à l'Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs - 21 allée de Brienne, Toulouse

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole :
<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Cours à distance : plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

POLE PATRIMONIAL PROFESSIONNEL

DIPLOME D'UNIVERSITE GESTION DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL TPE/PME



PROGRAMME - Réunion de rentrée : 1 heure

MODULE 1 : APPROCHE JURIDIQUE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE : 33 HEURES	MODULE 2 : IMMOBILIER D'ENTREPRISE : 18 HEURES
Optimisation du régime matrimonial - Transmission d'entreprise à titre gratuit : principes et stratégies - Démembrement de propriété : principes et applications pratiques - Transmission à titre onéreux de société - Transmission à titre onéreux de l'entreprise individuelle.	SCI et stratégies patrimoniales - Transmission de l'immobilier d'entreprise : cas pratique et applications chiffrées - Stratégies de détention et de transmission de l'immobilier d'entreprise
MODULE 3 : SECURISATION FISCALE I - 24 HEURES	MODULE 4 : SECURISATION FISCALE II - 24 HEURES
Plus-values professionnelles et privées : principes et stratégies fiscales - Approche pratique des holdings (LBO/FBO/OBO ...) : effets de leviers et montages - Conséquences fiscales du décès du chef d'entreprise individuelle.	Droits de mutation à titre gratuit - Droits de mutation à titre onéreux - Pacte Dutreil transmission - Fiscalité Internationale (séminaire) - Abus de droits et acte anormal de gestion (séminaire) - Sécurisation des montages, prévention et gestion des contentieux fiscaux.
MODULE 5 : LA PROTECTION SOCIALE DU DIRIGEANT- 18 HEURES	MODULE 6 : EVALUATION DE LA TPE/PME ET FINANCEMENT : 24 HEURES
Les régimes de protection sociale pour dirigeants - Ingénierie de la protection sociale pour la transmission d'entreprise - Présentation du cas tuteuré et approche sociale de la transmission d'entreprise.	Techniques et méthodes pratiques d'évaluation - Atelier : Evaluation et transmission - Financement et garantie : applications pratiques.
MODULE 7 : APPROCHE PATRIMONIALE DE L'APRES-CESSION - 21 HEURES	
Méthodologie générale et détermination des objectifs patrimoniaux d'après-cession du chef d'entreprise - Assurance-vie : intérêts juridiques et fiscaux, techniques de transmission et utilisations spécifique à la transmission d'entreprise - Investissements et optimisations d'après-cession – IFI et transmission d'entreprise : conséquences et stratégies d'optimisations - Environnement économique et financier du patrimoine.	
MODULE OPTIONNEL : COMPTABLE OPTIONNEL « LES FONDAMENTAUX » : 12 HEURES	
Méthodes et analyses comptables préparatoires à la transmission	

175 heures (réunion de rentrée et module de comptabilité optionnel compris) auxquelles s'ajoutent 10h d'exams

NOUVEAU : Offre modulaire non diplômante : nous offrons la possibilité de suivre chaque module de manière autonome dans le cadre de formations ponctuelles et non-diplômantes.

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Les évaluations font l'objet d'un examen terminal : présentation en groupe d'un projet appliqué portant sur l'ensemble des modules ; épreuve sur table concernant une étude de cas transversale ; grand oral individuel sur la base de l'étude de cas transversale

€ TARIFS - ANNEE UNIVERSITAIRE 2023/2024

- Le diplôme : 4400 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur. **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2023/2024).
- Inscription au module : nous contacter
- Accessible aux étudiants dans la limite des places disponibles. Tarif : 2200 € + droits d'inscription universitaire en vigueur.



CONTACT

Isabelle Paysan Rouquairol - Pôle Patrimonial Professionnel

Bureau MQ104 (site de la Manufacture des Tabacs) Tél.: 05 61 63 57 56 - pole.patrimonial@ut-capitole.fr



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : www.ut-capitole.fr/formcont
- par courriel : pole.patrimonial@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : Isabelle Paysan Rouquairol - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne- Bâtiment Q- 1^{er} étage- bureau MQ104
- par correspondance : FCV2A - UT Capitole - à l'attention d'Isabelle Paysan Rouquairol - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos noms et adresse)